

La Trame



Quelle ambiance !!!



DOSSIER : Stationnement en zone bleue

Extraits des délibérations

Conseil Municipal du 26 juillet 2018

- Les élus ont retenu, à l'unanimité, la société API Restauration pour la confection et la fourniture de repas au Restaurant Scolaire Municipal. Ce candidat a répondu parfaitement au cahier des charges rigoureux, validé par la commission des affaires scolaires.
- Un dispositif d'aide financière supplémentaire en faveur des communes a été mis en place par la Région Auvergne Rhône-Alpes. Le conseil municipal, à l'unanimité, a choisi d'inscrire 135 000 € H.T. de travaux, liés à la sécurité des infrastructures communales qui bénéficiaient d'aucune subvention. Celle-ci devrait atteindre un taux de 40 %.

Plusieurs supports disponibles pour la communication

Bulletin municipal **La Trame**

Le bulletin municipal est publié trois fois dans l'année (fin janvier, fin mai et fin octobre). Il convient que les textes et photographies (avec une résolution de 3 Mo minimum) parviennent par mail à l'adresse mairie@saintjustmalmont.fr, avant le 1^{er} du mois précédant la publication (soit le 1^{er} décembre, le 1^{er} avril et le 1^{er} septembre).

Site internet **www.saintjustmalmont.fr**

En début d'année, la commune a mis en ligne son nouveau site internet, plus moderne et plus dynamique. Celui-ci détaille différents thèmes sur la partie de gauche, présente les actualités sur la partie centrale et informe des différents événements qui auront lieu sur la commune sur la partie de droite. Le calendrier complet des animations et manifestations organisées par la commune et les associations est intégré dans l'agenda en ligne.



Page Facebook **Mairie Saint Just Malmont**

La page Facebook de la commune a également été créée.



Panneau électronique d'information

Depuis le début du mois de septembre, un tout nouveau panneau électronique d'information est installé sur la place de la mairie. Celui-ci informe la population sur la vie communale et associative.



Pour utiliser les supports de communication numériques, les associations et les écoles sont invitées à transmettre les informations relatives à leurs activités et manifestations au plus tard une dizaine de jours avant l'évènement à annoncer.

Le soutien au commerce local constitue l'une des priorités fortes du mandat. Cette mobilisation ne date pas d'hier, il est opportun de rappeler quelques interventions fortes dans ce domaine.

Tout d'abord, une politique, pour être efficace, doit faire preuve d'anticipation. Ce fut le cas en 2012 avec le rachat d'une licence IV, bien utile, qui a permis l'ouverture du bar-restaurant récemment au centre-bourg.

L'action immédiate et réfléchie doit être utilisée lorsque le besoin s'en fait sentir ; je suis intervenu auprès de la direction générale du Groupe Casino afin de pérenniser notre magasin de proximité.

Dynamiser et favoriser le développement de toutes activités économiques sur notre territoire, c'est générer du chiffre d'affaires pour le commerce local. La mise en place du programme *Leader*, par le biais d'un financement de la communauté de communes Loire-Semène, a permis à de nombreux commerçants et artisans saint-justaires de bénéficier de subventions d'équipement pouvant aller jusqu'à 25 000 €. Que dire du programme d'incitation à la rénovation du parc immobilier "Habiter Mieux" qui totalise 640 000 € de travaux commandés aux entreprises locales sur le territoire communautaire.

Des décisions importantes ont été prises en ce début d'année au niveau intercommunal et communal pour soutenir une entreprise dont la majorité des 205 salariés réside dans la commune, jamais les collectivités ne sont allées aussi loin pour pérenniser un site de production au coeur d'un bassin de vie.

Cette politique de développement volontariste et cohérente doit également s'appuyer sur un environnement apaisé et favorable, c'est pourquoi la vidéo-protection élargie, couplée à des aires de stationnement en zone bleue, permettra aux consommateurs d'évoluer facilement et sereinement dans le centre-bourg.

A court terme, l'ouverture d'un centre culturel et la création d'une maison médicale adossée à une résidence pour personnes âgées autonomes permettront de développer le commerce local en fixant la population. Ces équipements structurants doivent impérativement être situés dans "l'hypercentre", même si le chemin est semé d'embûches.

Cependant la municipalité ne peut pas tout ! Elle ne peut s'immiscer dans les litiges qui opposent commerçants et propriétaires, elle n'est pas non plus responsable de la mutation inexorable des modes de consommation (internet et grande surface), les élus ne peuvent également faire preuve d'ingérence dans la gestion de tel ou tel commerce.

C'est tous ensemble, chacun à sa place, que nous pouvons agir en continuant de vivre, de travailler, de se divertir et de consommer sur place.

Soyez assuré de ma passion et de ma détermination sur ces sujets qui participent à la qualité de vie de notre commune.

Votre Maire,
Frédéric Girodet



SOMMAIRE

Actualités Municipales	P. 2
Editorial - Sommaire	P. 3
Rétrospective	P. 4
Travaux	P. 8
Vie Scolaire	P. 12
DOSSIER : Stationnement en zone bleue	P. 16
Avancement Travaux Espace Culturel	P. 18
Communauté de Communes Loire Semène	P. 20
SICTOM Velay-Pilat	P. 21
Associations	P. 20
Rencontre avec...	P. 27
Commerce et artisanat	P. 28
Brèves	P. 29
Etat Civil	P. 30
A ne pas manquer	P. 31
Agenda	P. 32

Prochaine parution : Janvier 2019

Les articles et photos doivent parvenir

en mairie par mail à l'adresse

mairie@saintjustmalmont.fr

avant le 1^{er} décembre 2018

Les photos doivent avoir une résolution suffisante
(attention aux photos prises avec des téléphones mobiles).

Directeur de la publication : Frédéric Girodet, Maire
Coordnatrice de Rédaction : Dominique Colomb, Adjointe à la Communication
Conception & rédaction : service & commission Communication
Credit photos : mairie, associations, écoles
Impression : imprimerie Marcoux - Saint Just Malmont
Tirage : 2000 exemplaires
Mairie de St-Just-Malmont - Place M. Louise Deguillaume 43240 ST JUST MALMONT
 Tél. : 04 43 08 80 13 - Fax : 04 43 08 80 34 - Mail : mairie@saintjustmalmont.fr
 Site internet : www.saintjustmalmont.fr



En juillet et août, la salle du conseil en mairie accueillait une exposition des oeuvres modernes et colorées des élèves de Véronique Gaglio, professeur de peinture.



En septembre et octobre, l'atelier peinture de Jonzieux prenait la suite en proposant des peintures de paysages et natures mortes.

9 Juin - Fête d'été

Eric Bonche et les membres du Comité des Fêtes ont voulu innover en présentant un spectacle différent des autres années. A l'ancien stade, ils ont rendu hommage à "l'idole des jeunes", disparu 6 mois auparavant, en proposant le show "Rallumer le feu".

2h30 de concert autour de Christian Dessinsa, ses musiciens et ses choristes, un spectacle très rock n'roll dont le répertoire étendu a comblé le public présent.

Un seul bémol, le manque de spectateurs... D'ailleurs, pour 2019, le comité envisage de revenir à une formule plus traditionnelle.



22 Juin - Fête de la Musique



La municipalité organisait la traditionnelle Fête de la Musique sur la place de la mairie. Profitant des températures estivales, un public nombreux était venu passer une agréable soirée, entre musique et convivialité.

Dès 20 heures, c'est avec la chanteuse et musicienne de talent, Valérie Gonzalez, qu'ont débuté les festivités, suivie du groupe Ekivox, qui a véritablement enthousiasmé l'assistance.

Hélas, peu avant 23 heures, cette belle soirée fut dramatiquement écourtée par le sinistre qu'a connu l'immeuble abritant notamment la boulangerie-pâtisserie "Le Criollo" et le salon de coiffure "Boucle d'Or".

La municipalité remercie l'association des commerçants qui a proposé des grillades, ainsi que les membres de la société de chasse qui ont tenu la buvette.

24 Juin - Animation marché par Doni-Doni

A la demande de la municipalité, le groupe Doni-Doni a animé gracieusement le marché dominical.

Avec la vitalité et l'enthousiasme qui les caractérisent, Cindy et Drissa Dembélé, accompagnés de musiciens et de danseuses, ont fait régner une ambiance africaine dans le centre-bourg.

Attirés par les rythmes endiablés des percussions, les passants sont venus nombreux acclamer le groupe et quelques-uns n'ont pas hésité à prendre part aux chorégraphies.

De beaux moments de partage et de générosité.



30 Juin - Gala Musica'LS

C'est sur le thème de la Variété Française que s'est déroulé le gala de l'école intercommunale de musique Musica'LS au Gymnase N°1 de Saint Just Malmont.

Tour à tour se sont alternés les chants des jeunes enfants et les musiques des élèves des différents groupes (guitare, flûte traversière, accordéon, violon, piano), allant de "Vivre pour le meilleur", "Je veux", à "La Java de Broadway" pour terminer par un medley de Piaf, très apprécié du public, et interprété par l'orchestre Orchestra'LS.

De beaux moments de chants et de musique pour lesquels se sont retrouvés élèves, parents, professeurs, et musiciens de l'orchestre pour le plus grand plaisir de tous.



3 Juillet - Spectacle Atelier Théâtre Collège Roger Ruel

Lors de la dernière semaine de cours, les élèves de l'atelier théâtre du collège Roger Ruel ont troqué leurs cahiers et manuels pour des costumes et des masques. Plus de cours, mais des répétitions et des représentations; un plateau scénique, un décor et des lumières installés dans le préau ont fait office de salle de classe...

Au programme ? Un étrange cours donné par une mystérieuse professeure, Mme Poipoi, qui entraîne ses élèves dans une folle aventure : les voilà tous propulsés personnages du conte d'Andersen qu'ils étudient, "Les Cygnes sauvages".

Mais loin de la galerie de portraits calibrés du conte classique, nous découvrons une kyrielle de personnages plus dingues les uns que les autres : une Moche Belle Doche, un évêque psychopathe, un roi coffre-fort et des cygnes qui redeviennent hommes la nuit.



Ce spectacle désopilant et décalé a permis à l'atelier théâtre de s'aventurer sur le terrain de la comédie et du masque. Céline Beyeler, aux manettes de l'atelier, a adapté le formidable travail d'une équipe belge, La Maison du Son d'Anvers. Elle a fait appel à de nombreux collaborateurs pour former ses élèves à la technique du masque (Jean-Luc Bosc de la Compagnie du Voyageur Debout), leur permettre de les fabriquer (Georgette Bastian) et donner une dimension musicale au projet (Jean-Philippe Pascolo et Stéphane Bouilhol). Le décor et la lumière, conçus par Ludovic Beyeler, ont été en partie fabriqués par l'association Lez'Arts (composée des parents d'élèves) qui a assuré toute la logistique et une partie du financement du projet.

La troupe a donné quatre représentations lundi 2 et mardi 3 juillet 2018, devant 300 élèves venus des écoles de Saint Just Malmont et Saint Ferréol d'Auroure, ainsi qu'un public familial venu très nombreux le soir. Le public, très chaleureux, a salué l'investissement des jeunes comédiens. Une belle école de la vie pour ces comédiens en herbe qui mettaient un point final à cette aventure théâtrale.

22 Juillet - Spectacle Interfolk

Dans le cadre de la 54^{ème} édition du festival Interfolk, la Commission Animation Culture a accueilli le ballet folklorique du Chili Bafochi.

Les spectateurs nombreux ont pu apprécier un ensemble composé d'une vingtaine de danseurs et de huit musiciens.

Leur prestation entraînante, leur musique rythmée, leurs multiples costumes colorés, ainsi que leur diversité de "tableaux" illustrant les différentes régions chiliennes s'étendant le long de la côte pacifique d'Amérique du Sud et de l'île de Pâques, ont conquis le public qui s'est joint à eux dans un "tonnerre" d'applaudissements et d'encouragements.



Du 1^{er} au 3 Septembre - Fête Patronale et Défilé des Classes en 8

De beaux moments de liesse populaire

La cité rubanière a vécu un week-end intense avec la traditionnelle fête patronale organisée conjointement avec le défilé des classes en 8 le samedi après-midi.

Après de longs mois de préparation, le jour du grand rassemblement des classards est enfin arrivé : après les photos souvenir, ils ont été accueillis à la salle des Expositions pour l'apéritif offert par la municipalité.

Les 203 classards et leurs conjoints, soit près de 280 convives, ont ensuite partagé un repas sur la place de la mairie avant de se donner rendez-vous, vers 17H00, pour le départ du sympathique corso.



Déguisés sur des thèmes en lien avec leurs décennies et installés dans des chars joliment décorés, ils ont défilé dans le centre-bourg, lançant eau et confettis au public venu nombreux les applaudir. Cette ambiance festive était renforcée par la banda Velay-Synergie qui a animé en musique le cortège.



Après le défilé, le Comité des Fêtes proposait un apéritif sur la place de la mairie tandis que l'Amicale des Sapeurs-pompiers enchaînait avec un repas campagnard qui a rassemblé près de 600 personnes, le tout animé par le groupe rock Les Bumpers.

A la tombée de la nuit, petits et grands se sont rassemblés en nombre pour la retraite aux flambeaux emmenée par les pompiers et les musiciens de Velay Synergie. Puis c'est avec les manèges et les attractions foraines que s'est clos cette magnifique journée.

La journée du dimanche débutait, à partir de 7H00 par le traditionnel réveil en fanfare animé par les musiciens de Velay Synergie, et qui se terminait par une dégustation de tripes.

L'après-midi constituait un moment privilégié pour les familles venant profiter de cette belle vogue.

Lundi, près de 300 personnes se sont retrouvées au boulodrome, le matin ou le soir, pour y déguster la traditionnelle soupe aux choux, préparée par les sociétaires de la Boule Amicale. Un rendez-vous convivial qui a mis un terme à ces festivités.

Le temps d'un week-end, une véritable osmose s'est créée entre les associations, la municipalité et la population saint-justaire, générant une effervescence festive et populaire qui a touché toutes les générations ! De beaux moments de liesse collective pour terminer l'été de la plus belle des manières.



7 Septembre - Fête du Sport

Les élèves des classes élémentaires des écoles Don Bosco et La Communale, soit 350 enfants, ont participé à la Fête du sport, organisée par la municipalité, en collaboration avec les associations sportives saint-justaises.

Encadrés par les enseignants, des parents et les membres de la commission sport, les enfants se sont répartis, par petits groupes, sur l'ensemble des terrains et gymnases du complexe sportif. Ils ont pu découvrir et pratiquer des sports de leur choix parmi les divers ateliers proposés : des sports collectifs comme le basket ou le football, ou des activités individuelles, telles que le judo, le tennis de table, la gymnastique, le tennis ou la pétanque.

Comme chaque année, les élèves ont plébiscité cette journée de découverte sportive qui a peut-être permis à certains d'entre eux d'aiguiller leur choix pour la saison qui débute.

La municipalité remercie tous les bénévoles des clubs sportifs qui se sont mobilisés pour mener à bien cette manifestation, ainsi que tous les encadrants pour leur disponibilité, sans oublier les enfants, récompensés par un goûter.



8 Septembre - Forum des Associations

Cette manifestation de rentrée s'est tenue en matinée au Gymnase N°1.

A l'initiative de la municipalité, et en étroite collaboration avec les associations saint-justaises, ce rendez-vous annuel donne l'occasion à la population d'aller à la rencontre de ceux qui animent la commune.

Avec des stands documentés et des adhérents à la disposition du public, ce forum permet à Saint Just de témoigner de sa diversité et de sa vitalité dans le domaine associatif, que ce soit le sport, la culture et les loisirs, mais également les associations corporatives, humanitaires ou d'action sociale.

Tout au long de la matinée, un flux continu de visiteurs a pu découvrir le riche tissu d'activités proposé à la population du plus jeune âge aux séniors. Cette édition 2018 a rencontré un franc succès, les associations et clubs sportifs ont d'ailleurs enregistré de nombreuses inscriptions pour cette rentrée.



Retour en images sur les nombreux chantiers réalisés par les agents municipaux...



Face à la catastrophe vécue par Cyril Gérenton, le boulanger exploitant "Le Criollo", chacun a fait preuve de disponibilité, de solidarité et de soutien. Les services techniques de la commune ont déconnecté et transporté à l'abri les deux distributeurs automatiques de cette boulangerie dans des locaux communaux.



Le printemps et le début de l'été sont riches en manifestations. Les services techniques ont transporté et installé différents matériels comme les buvettes, les tables, les chaises, le frigo, les podiums pour les manifestations municipales et associatives.

Les éco-points très fréquentés des Grangers et de la route du Pont de la Faye ont été refaits en rondins de bois.



Les orages ont été peu nombreux mais intenses, nos équipes ont dû intervenir à plusieurs reprises pour nettoyer les chaussées.

Un tout nouveau panneau électronique trône sur la place Marie-Louise Deguillaume. Plus moderne et plus lumineux, il permet d'annoncer l'activité municipale avec davantage de visibilité. L'installation et la protection du panneau ont été réalisés par les services techniques.



De nombreuses places de stationnement ont été entièrement refaites dans le centre-bourg. Les voiries communales les plus endommagées ont été également entretenues par nos agents.



Malgré une météo très pluvieuse au printemps et plutôt caniculaire l'été, les plantations se sont bien épanouies. Les nouvelles jardinières, venues remplacer les anciennes en béton, ont fait l'unanimité auprès de la population. L'an prochain, les autres jardinières seront renouvelées.

Nos services n'utilisent plus de désherbants sur les trottoirs et les chaussées. Le désherbage alternatif se résume souvent au désherbage manuel à l'aide de racloir, piochon ou autre débroussailleuse. La Communauté de Communes Loire Semène a équipé ses sept communes de désherbeuses rotatives à installer sur un tracteur. Après 33 années de loyaux services, le microtracteur montrait quelques signes de fatigue. Un tracteur de marque Iseki a été acquis auprès des établissements Chataignon suite à une consultation. Celui-ci sera très utilisé pour le désherbage, pour l'entretien des stades de football et pour une multitude d'opérations supplémentaires au regard de sa polyvalence et de sa puissance conséquente.



Intervention des services techniques dans les villages



Aménagement d'un espace vert sur le carrefour de la D10 et l'entrée de Malmont



Sécurisation et busage d'un puit à Jurine

Pose de bordures basses aux Sagnes pour mieux canaliser l'eau pluviale



La clôture en grillage de l'école "Aux Quatre Vents" à Malmont a été remplacée

... par le Département...



Suite à la demande de la commune et à l'intervention du conseiller départemental local, des travaux ont été entrepris pour la rectification du virage de la RD 234 au lieu-dit le Calvaire.

Ces travaux doivent permettre la création d'une sur largeur d'un mètre environ afin de réaliser le déport de l'axe de la chaussée et faciliter une meilleure giration des poids lourds en augmentant la courbe du virage.

La réalisation d'un accotement est aussi prévue afin d'améliorer la sécurité et la visibilité.

Ces travaux d'un montant de 5 000 € sont financés entièrement par le Département dans le cadre des C.I.L. (Contrats d'Initiatives Locales).

Les C.I.L. sont des fonds mis à disposition des conseillers départementaux du canton afin de réaliser de petits travaux d'aménagement et de sécurisation des voiries départementales.

... et par des entreprises

Le programme de voirie concernait cette année le secteur du restaurant scolaire, les trottoirs route du Fau, l'installation d'un ralentisseur à Lherbret et enfin la rue Nationale. Il est important de préciser que ces travaux d'un montant de 97 271 € H.T. font l'objet d'une consultation et sont programmés longtemps à l'avance dans le planning de l'entreprise retenue afin de tenir compte notamment d'une coordination des chantiers de voiries sur la commune. Malgré la perspicacité et l'anticipation de vos élus, il était difficile au mois d'avril (date à laquelle les conditions d'intervention ont été imposées à l'entreprise Eiffage) de prévoir qu'une seule boulangerie fonctionnerait en septembre...



Des travaux sans précédents ont eu lieu rue du stade. L'ensemble des réseaux d'assainissement d'eau pluviale, d'eau potable a été remplacé. La fibre optique, le téléphone, l'électricité et l'éclairage public ont été enfouis. L'aménagement des stationnements et de la chaussée tiennent compte des nombreuses contributions apportées par les habitants de la rue, notamment sur la vitesse excessive et le stationnement anarchique. Le nombre de concessionnaires concernés, la profondeur des réseaux et les délais de réception des travaux de tous les acteurs ont généré des temps d'exécution assez longs. Vos élus remercient ces habitants pour leur compréhension, leur contribution et leur patience.

La voirie du chemin du Fournel, situé entre les communes de Saint Romain les Atheux et Saint Just Malmont a été entièrement refaite et prise en charge par RTE dans le cadre des travaux de construction de la ligne THT qui avaient dégradé cette longue voirie avec un ballet de véhicules lourds.

Vos élus sont vigilants sur la protection et le remplacement, le cas échéant, du patrimoine de la commune lorsqu'un chantier a lieu sur son sol.



La pelouse naturelle du terrain d'honneur n'est pas belle et confortable par hasard ! Elle fait l'objet d'un entretien rigoureux et régulier comme le décompactage du terrain et l'épandage de 27 tonnes de sable tous les deux ans.

Restaurant scolaire

Site de Malmont

Le 29 juin, le chef-cuisinier d'Elior, Olivier Leleu, est venu proposer une animation aux enfants, dans les locaux de la cantine de Malmont. Les enfants ont ainsi pu réaliser des pizzas.

Cette activité a été très appréciée par les élèves, et ces pizzas ont été vendues et dégustées le soir-même lors de la kermesse de l'école, les bénéfices ayant été reversés à l'association des parents d'élèves de l'école de Malmont.

Le restaurant scolaire municipal a été créé en 1994 pour l'ensemble des enfants de la commune. Lors de l'agrandissement de l'école de Malmont en 2000, une annexe du restaurant scolaire a été mise en place à proximité de l'école. Tous les repas sont confectionnés sur place au restaurant scolaire municipal par le chef-cuisinier et son assistante. La fourniture et la confection des repas sont confiées à une société de restauration collective par le biais d'un marché de prestation de service conclu pour une durée de quatre ans.

En fin de matinée, les repas de l'école "Les 4 Vents" de Malmont, ainsi que ceux de la crèche, sont acheminés en liaison chaude par un agent municipal. Ensuite, trois agents veillent au bon déroulement du service. Deux agents, Lydie Tarérial et Régine Mathevet, servent et aident les enfants lors des repas. Marie-Lou Chambaud effectue le ménage et la vaisselle, ainsi que l'entretien des locaux.

Pour cette annexe, 20 à 27 repas sont confectionnés et "dégustés" au quotidien, soit près de 3 000 repas pour l'année scolaire 2017-2018. Le tarif du repas est identique pour tous les enfants de la commune, y compris ceux de Malmont.

En plus de celles organisées au restaurant scolaire municipal, des animations sont également proposées à Malmont pour permettre une équité pour l'ensemble des enfants de la commune : petit déjeuner anglais, repas de Noël (trois quarts des élèves y participent), confection de pizzas pour la kermesse. Le cuisinier n'hésite d'ailleurs pas à se déplacer sur site pour le plus grand bonheur des enfants.



Moment convivial en ce dernier jour d'école lors du pique-nique de fin d'année du restaurant scolaire

Nouveau prestataire

Le marché de prestations de service de fourniture et de confection de repas arrivant à échéance au 31 août 2018, un nouvel appel d'offres, avec un cahier des charges très précis, a été lancé au mois de mai. A l'issue de cette consultation, la société API Restauration, basée à Lempdes (63) a été retenue. C'est elle qui a désormais en charge la gestion du restaurant scolaire municipal pour les prochaines années.

Depuis la rentrée, les repas sont donc confectionnés par Michel Carré, chef-cuisinier, et toujours en collaboration avec Lucienne Colomb, agent municipal.



Les réservations de repas au restaurant scolaire municipal doivent être effectuées directement sur le site parent.cantine-de-france.fr. Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez joindre le service de restauration scolaire par mail à l'adresse restoscolaire@saintjustmalmont.fr ou par téléphone au **04 43 08 80 22 (Nouveau numéro de ligne directe).**

Ecole La Communale

Voyage scolaire : éducation à la citoyenneté

Les élèves de cycle 3 de l'école publique la Communale, se sont rendus dans la région Grand Est pour leur voyage scolaire.

- Au programme :
- visite des principaux sites de mémoire de Verdun
 - visite de la ville de Strasbourg et des institutions européennes
 - visite du fort de Mutzig...



Grâce à un emploi du temps chargé et un rythme soutenu les élèves ont pu se plonger dans l'histoire du 20^e siècle et prendre la mesure de l'ampleur des combats à Verdun.

A Strasbourg, la visite du parlement par les CM2 et la rencontre avec l'assistant du député fut aussi un temps fort du voyage.

N'oublions pas la visite de la ville, magnifique, et le petit périple en Alsace à la découverte des cigognes et du château du Haut-Koenigsbourg, merveille médiévale très bien restaurée.

Les élèves et l'équipe encadrante sont revenus enchantés. Les enseignants espèrent que cette plongée dans l'histoire et les institutions permettra aux enfants de mettre du sens aux apprentissages abordés en classe.

La rentrée des petits

La première rentrée à l'école est toujours un grand moment dans la vie d'un enfant... et de ses parents. Même si elle est anticipée par de nombreux échanges avant la rentrée, ce jour reste fort en émotions.

Afin de les accueillir dans de meilleures conditions une rentrée échelonnée est organisée pour les plus petits. Par ailleurs, les enfants ne viennent souvent que le matin à l'école en début d'année afin de prendre le rythme en douceur.



La littérature s'invite à l'école



Depuis plusieurs années déjà, les élèves de CM2 et les enfants participant aux TAP connaissent le prix des incorruptibles. Mais cette année, c'est l'ensemble de l'école la Communale qui va participer à cet événement national.

Il permettra aux enfants de découvrir une sélection de livres avant de voter pour leur préféré. Lecture offerte, lecture à voix haute, lecture silencieuse tous les moyens sont utilisés pour appréhender les histoires. L'objectif est avant tout de cultiver le goût de lire et le plaisir des histoires en faisant des liens entre les différentes œuvres abordées.

Un des moments forts est la rencontre avec un des auteurs qui permet aux élèves de découvrir la réalité du métier d'auteur et les origines de l'histoire qu'ils ont pris plaisir à lire.

Le moment du vote est également un moment important de l'année puisque les élèves confrontent leur propre vote au vote national.

Ecole Don Bosco



*Enigmes au château
de Bouthéon*



*Défilé avant spectacle de fin
d'année : "de vraies stars!"*



Classe de neige à Courchevel



A l'Opéra de Lyon



Les GS et CP à l'école d'autrefois



*Remise officielle du jeu "St-Just
Tour" aux Amis du Vieux St-Just*



*Sortie VTT avec CM du
réseau et 6ème du collège*



Les PS et MS à la pêche



*Initiation aux gestes
de premiers secours*

**Merci aux parents de notre école
et à tous les bénévoles qui
interviennent auprès des élèves !!!**

**Inscriptions et renseignements
au 04 77 35 60 74**

Site internet www.ecole-donbosco.fr

Une rentrée sereine et enthousiaste

Il y a dans la rentrée scolaire quelque chose de particulier : c'est un jour qui réveille en chacun de nous des souvenirs. Du plus petit vers l'école maternelle au plus grand vers la dernière année de primaire, c'est le jour où les petites mains se glissent dans les grandes et où les copines - bisous bisous - et les copains - grandes tapes dans le dos - se retrouvent, joyeux.

A l'école Don Bosco, la majorité des classes sont à double niveau. Si certains aspects de ce type de classe pourraient être appréhendés par les familles, de nombreux avantages sont plutôt mis en avant. Les classes à double niveau permettent un enseignement plus personnalisé, notamment sur les apprentissages fondamentaux. Les élèves en tirent de multiples bénéfices, en particulier la solidarité, la responsabilité et l'autonomie. Les après-midi, ils sont regroupés par niveau jusqu'à la récréation. L'effectif de l'école se maintient ce qui permet de poursuivre ces répartitions.

Le projet lancé l'année dernière sur le patrimoine se poursuit cette année avec d'autres perspectives : de la découverte à la protection de l'environnement et à la conservation du patrimoine (transmission de la littérature classique, des coutumes, rencontre des lieux, des artistes et des œuvres...).

La rentrée à l'école ? Ce sont les enfants qui en parlent le mieux :

"Moi je vais apprendre à lire parce que je suis grand."

"J'aime la rentrée des classes, j'aime surtout les mathématiques, la géométrie et la peinture aussi. Mais je préfère quand même les vacances !"

"Oui, c'est bien la rentrée parce qu'on fait du travail, des dessins, de la poésie mais surtout, à la récré, on joue à s'attraper !"

"Pour la rentrée, maman m'achète des affaires neuves. Et puis je suis contente de retrouver mes copines et les maîtresses."

"Moi, cette année, je ne suis pas avec mes copines mais je les vois tous les après-midis dans d'autres matières et aux récréés !"

"A l'école, il y a des jeux que je n'ai pas à la maison, et j'ai plein de copains. Les vacances, c'est trop long, alors je m'embête."

Bonne année scolaire à tous !

Ecole Aux Quatre Vents

Sortie scolaire Chadron

Afin d'initier ou clore des projets de classes, en lien avec le projet d'école, les élèves de l'Ecole aux Quatre Vents (MS au CM2) sont partis en classe transplantée.

Celle-ci a eu lieu le jeudi 26 et le vendredi 27 avril, semaine de retour des vacances de printemps, à Chadron, au village de Colempce, près du Puy en Velay en Haute-Loire.



Les thématiques abordées étaient nombreuses et variées, adaptées aux âges des enfants, apportées par des animateurs maîtrisant leurs sujets, dynamiques et très professionnels.

Le tout dans un cadre idéal en pleine nature, sous un soleil radieux et avec températures plus que clémentes pour ce début de printemps.

Les plus petits ont pu travailler sur la découverte de la forêt, les traces d'animaux, la flore, la découverte du milieu sous le spectre des cinq sens... la nature dans tous les sens en somme !

Les CP-CE1 et CE2 se sont intéressés à la forêt et au jardin, aux petites bêtes, ont pu construire des maisons à insectes, réaliser des travaux autour des graines, des fruits, et de la cuisine.

Les plus grands – CM – se sont intéressés aux sucs et aux volcans.



Loin des salles de classe, ils y ont appris autant et vécu ensemble des moments uniques : des apprentissages et des souvenirs !



Intervention artistique et spectacle de fin d'année

"L'art à l'école n'est pas un luxe mais une nécessité."

La danse est l'art du mouvement dont le matériel originel et fondamental est le corps. Alice Burlet



Deux fois par semaine, sur l'ensemble de la longue période 5 de l'année, les élèves de l'école ont bénéficié des compétences techniques d'une danseuse et professeur de modern/jazz, Madame Alice Burlet.

En travaillant par ateliers, en appui de la musique, autour de la connaissance et de la maîtrise de son corps, les classes ont pu construire et proposer une partition dansée, chorégraphiée, unique et complète.

Le bouquet final fut la restitution d'une performance pour les familles et les amis venus en nombre à l'occasion de la kermesse de fin d'année (le vendredi 29 juin) qui fut une nouvelle fois, grâce à l'investissement de l'APE, au travail des enseignantes et à la vitalité des enfants, une grande réussite.



Stationnement en zone bleue

Pourquoi ?

Le parc de stationnement du centre-bourg, représentant tout de même plus de 200 places matérialisées, se devait d'être amélioré afin de faciliter l'accès aux commerces et de mettre fin au stationnement anarchique pour plus de sécurité des usagers.

C'est pourquoi, la municipalité a souhaité engager une réflexion en concertation avec les commerçants du centre-bourg pour mettre en place un stationnement limité et définir les secteurs de stationnement réglementé, l'amplitude horaire et la durée de stationnement autorisée.

Quelles mesures ?

En partenariat avec les commerçants, il a donc été décidé la mise en place de plusieurs secteurs de stationnement réglementé dans le centre-bourg, comme indiqué dans le plan ci-contre.

De même, compte-tenu des différentes options de durée de stationnement, il a été convenu de limiter le stationnement à 30 minutes, tous les jours de 8H00 à 19H00 (sauf dimanche et jours fériés), afin de permettre le stationnement résidentiel en dehors de ces horaires.

Réglementation

- ☞ Tout conducteur qui gare son véhicule sur une zone de stationnement à durée limitée, doit apposer en évidence sur la face interne du pare-brise, ou à défaut à un endroit apparent du véhicule convenablement choisi, un disque de stationnement indiquant l'heure d'arrivée
- ☞ En cas de non respect de l'utilisation de disque de stationnement dans la zone bleue (absence d'apposition, indications d'horaires inexacts, modification des indications alors que le véhicule n'a pas été remis en circulation), l'utilisateur s'expose à une contravention de 2^{ème} classe avec une amende forfaitaire de 35 euros (majorée à 75 euros en cas de paiement en retard) - art. R417-3 du Code de la Route
- ☞ Les emplacements réservés aux personnes à mobilité réduite (P.M.R.) ne sont pas concernés par cette réglementation

Cette nouvelle organisation du stationnement permettra à tous de profiter pleinement de l'offre commerciale et des services en centre-bourg.

Bien entendu, le total respect de cette nouvelle réglementation de la part des usagers s'impose, le tout dans la bonne humeur et dans l'intérêt de tous.

Le disque de stationnement, joint à l'intérieur de ce bulletin municipal, vous est offert par la municipalité. Il sera possible de vous en procurer d'autres, pour un prix modique, auprès du tabac-presse "Aux Bonnes Nouvelles".



Places pour stationnement limité à 30 minutes (34 places, soit environ 15 % du parc de stationnement)

Une Zone Bleue
c'est

- des places de stationnement près de nos commerces
- une rotation plus importante des places de stationnement
- une méthode qui a fait ses preuves
- un soutien pour notre commerce local

Avancement des travaux de l'espace culturel

"... un des projets phare de la municipalité..."

La rénovation du bâtiment du Cercle et sa transformation en espace culturel constituent un des projets phare de la municipalité.

Ce site chargé d'histoire a accueilli les fêtes, les spectacles, et les représentations pendant un demi-siècle. Il est également le siège de la batterie-fanfare, *la Jeune Garde Rubanière*, indissociable de ce lieu historique pour les saint-justaisers.

Ce projet a été conçu et validé par l'ensemble des élus, toutes commissions confondues, tant le désir d'être fidèle à la vocation culturelle de ce bâtiment leur tient à cœur. Les utilisateurs du site ont bien entendu été associés au projet afin de concevoir un équipement fonctionnel et agréable.



"... on retrouvera dans cette salle une atmosphère rétro..."

La réhabilitation consiste à reprendre l'ensemble de la structure du bâtiment, de la consolider, de l'isoler, de la rendre conforme à la réglementation et surtout de créer une véritable salle de spectacle.

Une scène de plus de 50 m² sera surplombée par des gradins maçonnés sur lesquels seront installés moquettes chaleureuses et fauteuils ultra confortables.

La salle du Cercle en bref :

- ☞ 1^{er} étage mis à disposition de la Jeune Garde Rubanière, avec salle conviviale, salles de répétition par pupitres, bureau et cuisine
- ☞ 188 places assises dans la salle de spectacle
- ☞ scène pouvant accueillir des assemblées générales, des pièces de théâtre, des concerts, des conférences, des spectacles,...

Cette salle bénéficiera d'équipements audio-phoniques et de projection "dernier cri", ainsi qu'une régie son et lumière parfaitement équipée. On y retrouvera une atmosphère rétro et familiale illustrant le passé glorieux de cette salle de spectacle.

A l'arrière du bâtiment, en lieu et place de constructions hétéroclytes et de la vicairie, toutes démolies précédemment, sera érigée une construction de 200 m².

Ce nouveau bâtiment abritera la billetterie, le hall d'entrée, les toilettes, les loges des artistes et également une salle d'environ 150 m², destinée à accueillir les spectateurs pour les entractes et les moments conviviaux.

Comme vous pouvez le constater sur le panneau de chantier, les entreprises sont locales et les artisans de la commune qui ont soumissionné ont été retenus dans le cadre de l'appel d'offres.

La maîtrise d'oeuvre a été confiée aux cabinets d'architectes Magaud et Fargette qui bénéficient d'une solide expérience dans le domaine de la construction et de la rénovation de salles de spectacles.



"... un taux de subvention exceptionnel..."

Enfin, le plan de financement ci-dessous met en évidence un taux de subvention exceptionnel. En effet, ce projet a été inscrit dans le plan de mandat de la Communauté de Communes Loire-Semène, sésame indispensable pour collecter le maximum de financements de nos partenaires.

Plan de financement

• Coût des travaux :	1 122 834 €
• Subventions	
- Région Auvergne Rhône Alpes :	200 000 €
- Département Haute-Loire :	200 000 €
- Etat :	175 800 €
- Loire-Semène :	100 000 €
- Aides européennes (Leader) :	40 000 €
Total de subventions	715 800 € (soit 64 %)
• Autofinancement par la commune :	407 000 €



Les dates-clés du chantier

- **Durée** : 13 mois de travaux
(hors intempéries et congés annuels)
- **Démarrage** : le 16 avril 2017
- **Réception de l'ouvrage** : mai-juin 2019
- **Situation à ce jour** :
 - ♦ démolitions terminées
 - ♦ désamiantage effectué
 - ♦ terrassement et voie d'accès réalisés
 - ♦ dallages et gradins construits
 - ♦ charpente et couverture en cours
 - ♦ élévation du bâtiment d'accueil démarrée

Les prochaines éditions de la Trame ne manqueront pas de vous rendre compte de l'avancée des travaux.

Parallèlement au chantier, des vocations se font jour ou s'affirment : une troupe de théâtre s'étoffe et se construit en ce moment afin de proposer des pièces de théâtre. En outre, des passionnés de cinéma réfléchissent à une structure qui pourrait gérer la programmation et la projection régulière de films.

L'objectif de la municipalité consiste à utiliser le plus possible cette salle et ainsi libérer la salle polyvalente pour d'autres utilisations.

Si vous souhaitez vous investir dans la structure susceptible de gérer le volet cinéma de la salle du Cercle, n'hésitez pas à prendre contact avec Odile Pradier, adjointe chargée de la Culture, en mairie, par mail à l'adresse mairie@saintjustmalmont.fr ou par téléphone au 04 43 08 80 13.



Chantier éducatif C.I.S.P.D.

Le mercredi 20 juin, l'équipe mobile jeunesse de Loire Semène a mis en place un chantier éducatif sur notre commune, dans le cadre des actions du Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (C.I.S.P.D.).

Pour effectuer ce chantier, trois jeunes garçons, âgés de 13 et 14 ans, résidant à Saint Victor Malescours, La Séauve sur Semène et Saint Just Malmont, se sont mobilisés. Ils ont nettoyé, poncé et peint la barrière du monument en hommage aux Combattants de la Grande Guerre, situé dans le jardin public du Bas-Vernay.

La commune a su accueillir au mieux les jeunes volontaires puisqu'un goûter leur a été offert à la suite du chantier. De plus, ils se verront récompensés par une activité de leur choix par la Communauté de Communes Loire-Semène.

Tournoi de football intercommunal

Dans le cadre du C.I.S.P.D. Loire-Semène, le service mobile jeunesse de la Communauté de Communes Loire-Semène a organisé, le samedi 7 juillet, un tournoi de football intercommunal afin de rassembler les 12/17 ans du territoire. Ce tournoi s'est déroulé dans la bonne humeur et sous un soleil de plomb sur le stade synthétique de Saint Just Malmont.

Au total, 25 jeunes ont participé à l'activité dont 24 garçons et une "courageuse". La majorité venant des communes de Saint Didier en Velay, Aurec sur Loire, La Séauve sur Semène, Saint Just Malmont et Saint Ferréol d'Auroure.

Cette activité aura permis aux participants de faire des rencontres avec d'autres jeunes du territoire, favorisant ainsi la mixité sociale. L'équipe gagnante se verra récompensée par une sortie au stade Geoffroy Guichard, accompagnée de l'équipe mobile jeunesse afin d'assister à un match des Verts.

Les perdants sont repartis avec des lots de consolation, composés d'accessoires de supporters des Bleus.



Evolution organisationnelle à l'accueil de loisirs Pierre Royon

Angéline Royer (06.61.94.27.36) est responsable de la structure Pierre Royon et en charge de la création d'un espace de vie sociale. En effet, Loire Semène souhaite élargir les fonctions de l'accueil de loisirs en créant un espace de vie social. C'est un lieu de proximité qui répond aux besoins des familles et qui contribue au fonctionnement de la vie locale.

Stéphanie Chapellon (06.61.94.25.36) est chargée de l'accueil de loisirs, accompagnée par son adjoint **Rémi Giorgiantonio (06.32.32.02.91)**, et par **Léa Chabanne**, animatrice référente. Cette année encore, l'enfant est au cœur de nos valeurs pédagogiques, nous l'accompagnons dans le choix de ses activités tout en étant à l'écoute de ses envies et de ses besoins.

A noter :

Le périscolaire du soir a lieu à l'accueil de loisirs Pierre Royon de 16h30 à 18h30.

Le mercredi et les vacances, les enfants sont accueillis toute la journée de 7h30 à 18h30.

L'ensemble du personnel reste à votre disposition pour tous compléments d'information.

Depuis 1982, le SICTOM (Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères) Velay Pilat dispose d'une Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux (ISDND), située sur la commune de Saint Just Malmont, au lieu-dit "le Combau", d'une superficie plus de cinq hectares. Le SICTOM a pour compétence la collecte et le traitement des déchets de 24 communes de la Loire et de la Haute-Loire, représentant une population de 39 000 habitants.

Les Ordures Ménagères Résiduelles (OMR), les encombrants des déchèteries et les Déchets Industriels Banals (DIB) sont enfouis sur cette installation. Depuis 2011, la plateforme pour les déchets verts et le bois a été mise en conformité et dispose d'un dispositif d'assainissement relié au bassin de rétention des lixiviats. Tous les déchets admis font l'objet d'un contrôle à l'entrée avec un détecteur de déchets radioactifs et d'une pesée.

La dernière alvéole a été construite, conformément aux directives imposées par le "Grenelle de l'environnement", avec une barrière de sécurité passive d'une épaisseur de 1 mètre de matériau argileux et une géo-membrane PEHD de 2 mm d'épaisseur constituant une barrière de sécurité active. L'alvéole N°4 a commencé d'être exploitée début 2016 et sa durée de vie n'excédera pas trois ans.

Dans le cadre de l'entrée en application au 1^{er} juillet 2016 de l'arrêté du 15/02/2016 précisant les dispositions techniques applicables aux installations classées de stockage de déchets non dangereux, une étude d'aménagement futur du site a été lancée de manière à respecter les nouvelles prescriptions réglementaires en vigueur :

- Nouveaux bassins de rétention des lixiviats (jus issus du stockage des déchets) nécessitant une barrière d'étanchéité passive (argile)
- Traitement in situ des lixiviats (station d'épuration interne)
- Surveillance de la qualité de l'air (suivi des retombées atmosphériques de poussières)

De ce fait, le SICTOM Velay Pilat étudie les alternatives possibles pour le traitement des déchets.

La création d'une nouvelle alvéole : au regard des nouvelles normes de plus en plus contraignantes, le coût s'élèverait à 4,5 Millions d'euros (alvéole, pistes d'accès, réseaux, plan topographique, étude géotechnique, nouveau bassin de stockage des lixiviats de 873 m³, autres travaux...), auxquels s'ajouterait le coût de la construction d'une station d'épuration permettant le traitement sur site des lixiviats. Cette solution, du fait de son coût trop élevé, ne peut pas être retenue.

Le projet d'extension de l'alvéole n°4 : une mission d'étude, consistant à rehausser la digue aval par un remblai technique, a été confiée à un bureau d'ingénierie. Le coût estimatif des travaux est de 450 000 €. Cette réhausse d'une capacité de 8000 m³ permettrait de recevoir pendant trois ans les encombrants des déchetteries (1 300 T/an), ainsi que les DIB (1 300 T/an). Le SICTOM est dans l'attente d'une réponse des services de l'Etat quant à la faisabilité de ce projet.

Afin de trouver une alternative à l'enfouissement des déchets sur son site, le SICTOM a lancé un appel d'offres pour le traitement des Ordures Ménagères (7 700 T/an) mi-octobre. Le coût de ce traitement est estimé entre 75€/T et 110€/T, soit un montant estimatif annuel de traitement compris entre 577 500 € et 847 000 €. A ce coût, s'ajoutent les frais de transport des ordures ménagères sur le site de traitement, lesquels sont estimés à 100 000 €/an.

Simultanément, une consultation pour le traitement des encombrants est lancée afin d'avoir une solution de repli si la réhausse n'est pas acceptée par les services de l'Etat, ou jugée trop contraignante financièrement et/ou techniquement. Le coût estimatif annuel moyen, traitement + transport des encombrants, serait d'environ 130 000 €.



Visite du site d'enfouissement technique du Combau, en présence de Monsieur Yves Rousset, Préfet de la Haute-Loire, Madame Christine Hacques, Sous-Préfète d'Yssingaux, et d'élus communautaires, le 30 août 2018

Au regard de ces estimations financières et afin de maintenir le service, une hausse de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères sera inéluctable dès 2019.

Les conditions d'accueil des déchets issus des communes (bennes des marchés, déchets industriels banals,...) pourraient également être repensées.

Plus que jamais, une diminution nette de la production d'ordures ménagères résiduelles apparaît comme la meilleure piste pour maîtriser des coûts de plus en plus contraints par une politique environnementale nationale ambitieuse.

Anciens Combattants et Veuves A.C.P.G. / C.A.T.M.

A l'occasion de la célébration de la commémoration du 8 mai 1945, Joseph Bouchet, 82 ans, a été décoré de la Médaille du Mérite de la Fédération Nationale des Combattants Prisonniers de Guerre et Combattants d'Algérie Tunisie Maroc.

Devant le monument aux morts du cimetière, et après lecture du message national, c'est en présence des musiciens de Velay-Synergie, des pompiers, du conseil municipal, des enfants des écoles et leurs parents, et devant les membres de la section locale des anciens combattants C.A.T.M. que Joseph Bouchet a été décoré de la Médaille du Mérite par le président Dominique Moretton, pour 30 ans d'investissement au sein du Conseil d'Administration des C.A.T.M., d'abord à Saint Etienne, puis à St-Just-Malmont.



Le maire, Frédéric Girodet a relevé son dévouement au sein de la section locale, adhérent apprécié dans le monde combattant, ainsi que ses qualités de menuisier, notamment lors de l'aménagement de la Maison du Combattant.

Joseph Bouchet a accompli un service militaire de 29 mois, dont 25 en Tunisie, puis en Algérie. Il a quitté le Conseil d'Administration C.A.T.M. en janvier pour raison de santé.

Association Familles Rurales - A.F.R. Ré-création

L'association propose pour tous, de 5 à 99 ans, de nombreuses activités : dentelle aux fuseaux, couture, poterie, dessin et peinture pour enfants et pour adultes, yoga, patchwork et broderie, art floral et danse de salon.

Un tout nouveau cours de Modern Jazz pour enfants est mis en place cette année. L'atelier de techniques culinaires est reconduit, avec au choix un cours soit le matin, soit en fin d'après midi. De plus, pour faire face à la volonté toujours grandissante pour la pratique du yoga, un nouveau cours, avec une nouvelle professeure vient compléter les deux groupes déjà existants.

Des places sont encore disponibles dans plusieurs cours, alors n'hésitez pas à nous contacter...

Contact : 07 82 39 40 93 - afrstjustmalmont@laposte.net - Site internet : famillesrurales-stjustmalmont.jimdo.com - Facebook ré-création

Un club de marche est en train de se créer sur la commune, en partenariat avec l'association A.F.R. Ré-création.

Si vous désirez nous rejoindre pour partager un moment convivial lors de marches de 8 à 10 kms, nous vous donnons rendez-vous les jeudis après-midi (sauf vacances scolaires), à 14H00, Place Moulin-Prugnat.

Contacts : Josette CAYUELA au 04 77 35 66 61 - Marie-Claude FAURAND au 04 77 35 62 53

Secours Catholique

Le coin'vet boutique solidaire

Le Coin'Vet propose un large choix de vêtements hommes, femmes, enfants, en bon état et pour un prix modique. Cette boutique solidaire, ouverte à tous, est aussi un espace de rencontre où chacun peut s'asseoir, prendre un café, discuter...

Afin de favoriser la rencontre, l'équipe de bénévoles et des personnes aidées animent depuis septembre différents ateliers :

- Atelier Couture - 1^{er} jeudi du mois - 15H00 : apprentissage des bases, retouches, transformations, créations autour du tissu...

- Activité Jeux de Société (excepté belote et coinche) - 1^{er} vendredi du mois - 15H00

- Initiation à l'informatique - 1^{er} samedi du mois - 9H30/11H30 : venir avec son matériel

Le 27 octobre 2018, le Secours Catholique organise une marche d'une durée de deux heures, avec un départ à 14H00. Ceux qui ne souhaitent pas marcher pourront faire des jeux de société, et un goûter sera partagé en commun.



Le coin'vet - 23 rue des Frères 43240 Saint Just Malmont - Jeudi & vendredi 15H00/18H00 et le samedi 9H30/12H00

Saint Just Malmont Basket Club (S.J.M.B.C.)

Nouvelle saison au Basket Club



Les travaux d'amélioration thermique ayant été reportés en avril prochain, l'utilisation du gymnase ne sera donc pas perturbée pour cette saison. Les entraînements pourront donc être assurés normalement.

L'adhésion au club engage chacun à participer à son bon fonctionnement et à sa réussite dans le respect du projet associatif. Joueurs et parents s'impliquent pour l'équipe, pour le club et pour la pratique du basket en général. Comme toute association, notre club a besoin de bénévoles. Chaque responsabilité partagée devient ainsi plus simple à gérer ; cela prend très peu de temps (une réunion par mois !).

Les nouveaux membres du bureau vous attendent, parents, licenciés, pour leur prêter main forte, occasionnellement ou régulièrement, en fonction de vos disponibilités et de vos compétences, afin que notre association reste en mesure de permettre aux joueurs de pratiquer leur sport favori !

Le SJMBC, c'est 104 licenciés, 17 équipes dont une baby et une loisir, 15 coachs et entraîneurs dont un salarié.

Le SJMBC, c'est une volonté d'engagement auprès des jeunes. Alors, n'hésitez pas à venir rencontrer les parents des équipes à la fin des entraînements, l'entraîneur et le coach, à supporter l'équipe de votre enfant lors des matchs.

Le SJMBC, c'est une école de formation à l'arbitrage de niveau 2 labellisée, avec à ce jour six jeunes en formation départementale.

Le SJMBC, c'est un club qui s'engage auprès des écoles de la commune en proposant des tournois, ou bien encore des initiations au basket en partenariat avec la FFBB et l'Education nationale.

Le SJMBC, c'est aussi la convivialité, les animations tout au long de l'année. Merci à vous, Saint Justaires, qui savez accueillir nos jeunes lors de la vente de brioches. Chaque année, c'est une belle participation !

Le SJMBC, c'est plus de "trente ans de rebonds" dans les valeurs du sport :

- La convivialité, en favorisant l'intégration de chacun, l'échange, l'amusement
- Le respect, que ce soit des personnes, de leurs différences, des locaux et matériel mis à disposition, des règles de basket-ball et de vie commune ; cela à tout âge, à domicile et lors des déplacements extérieurs
- La sportivité, en se comportant au mieux lors des entraînements, compétitions officielles, tournois, avec les arbitres et adversaires, avec et dans le public
- La compétition, en n'oubliant jamais que le but est de progresser dans la pratique du basket pour son accomplissement personnel et celui du club.

Timothé Petit Coeur

L'association "Timothé Petit Coeur" remercie bien sincèrement un généreux donateur saint-justaire qui a offert une belle somme suite à la liquidation du compte bancaire d'une association aujourd'hui dissoute.

Nous remercions, par la même occasion, tous les participants à la marche et au repas de septembre dernier. Grâce au soleil et aux nombreuses personnes, marcheurs et bénévoles, cette journée a été, cette année encore, une grande réussite.

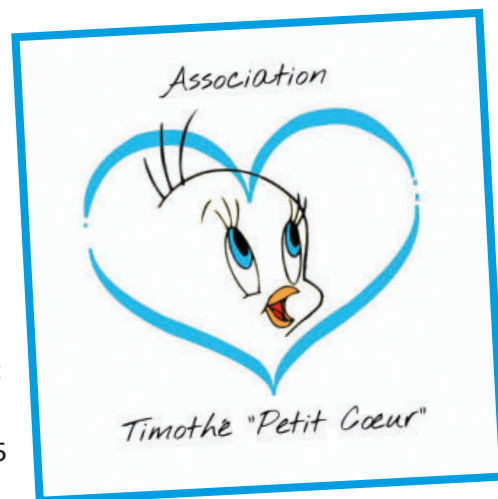
Merci à tous, votre aide nous permet de poursuivre nos objectifs : aider, soutenir, informer et former aux gestes qui sauvent.

Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine, le dimanche 15 septembre 2019 pour une nouvelle édition.



Envie d'essayer ?
Venez taper la balle à un entraînement !
Le SJMBC sera ravi de vous accueillir.

Possibilité de télécharger les documents d'inscriptions sur le site.



Arts Martiaux du Velay



Le club entame sa 36ème saison

Sous la présidence de Thomas Pizot, Les Arts Martiaux du Velay (A.M.V.) entament leur 36ème année ! Patrice Palhec en fut le fondateur et le premier professeur en 1982. Depuis, le club n'a cessé de se développer.

Aujourd'hui, le club compte une centaine d'adhérents, principalement des enfants âgés de 4 à 15 ans. Depuis la rentrée 2018, une section annexe a été mise en place sur la commune de Saint Didier en Velay qui rassemble une quinzaine de judokas de 4 à 7 ans. Le tournoi annuel se déroulera cette année à Saint Didier en Velay le 2 décembre prochain.

Trois professeurs diplômés d'Etat encadrent les cours : Brice Texereau, Aurélien Palhec et Renaud Bayt. Au-delà de la formation technique, les professeurs ont à cœur d'inculquer aux enfants les règles de respect et de discipline chères à cet art martial. Au fil des années, ils transmettent leur passion à des centaines de jeunes judokas de Saint Just et de nombreuses autres communes.

Le club est animé par des valeurs fortes telles que la convivialité, la performance et la générosité, qui ont permis de fédérer un groupe soudé et de former une lignée de compétiteurs qui font la fierté du club et de la commune depuis plus de 30 ans.

C'est précisément cet état d'esprit conjugué à une formation de haut niveau qui ont hissé Les Arts Martiaux du Velay à la place qu'ils méritent.

Depuis sa création, le club a formé 27 ceintures noires, ainsi que de nombreux champions et championnes départementaux, régionaux et nationaux, à l'image d'Alexandre Mariac, sacré champion de France en cadet, junior et deux fois sénior, également titulaire au championnat d'Europe sénior en 2017 et qui évolue actuellement dans le club parisien de l'Etoile Sportive Blanc Mesnil.



Une nouvelle discipline : le Taïso

Depuis l'année passée, le club s'est enrichi d'une nouvelle activité, le taïso, qui rassemble une quinzaine de personnes. Cette discipline, qui était à l'origine la préparation physique des judokas, constitue une approche douce du judo sans coups ni chûtes.



Cette activité, destinée à un public d'ados/adultes, permet d'améliorer le potentiel physique tout en évacuant le stress. L'objectif étant de proposer une activité spécifique à cette tranche d'âge, plus particulièrement aux parents d'élèves afin de les impliquer dans la vie du club.

Les exercices proposés par le taïso sont variés et les bienfaits sont multiples, entretien cardiorespiratoire, renforcement articulaire et musculaire de l'ensemble du corps, amélioration de l'endurance, de l'équilibre, des capacités psychomotrices, de la coordination générale des membres, assouplissement et relaxation.

Enseignée par Brice Texereau, cette activité se pratique dans une ambiance conviviale, chaleureuse et détendue.

Velay Synergie - Jeune Garde Rubanière

Lieu insolite pour l'assemblée générale de la Jeune Garde Rubanière (J.G.R.)

L'assemblée générale de la J.G.R. s'est tenue pour la première fois de son existence en dehors du Cercle.

C'est en face, dans l'ancienne caserne des pompiers, que le président, Julien Tardy, a ouvert la séance.

Après une minute de silence en mémoire des anciens musiciens et proches décédés cette année il a présenté le bilan :

– La banda se porte bien, elle s'est étoffée et a effectué 13 sorties dans la région. Elle est obligée de décliner certaines demandes tant celles-ci sont fortes pour les musiques de rues.

Pour information, la banda sera présente les 3 et 4 novembre à la Foire aux Champignons de Saint Bonnet Le Froid.



– La batterie fanfare, qui se produit depuis 2012 en association avec Saint Romain Lachalm et Dunières sous l'appellation "Velay Synergie", a effectué 27 sorties et a participé avec fierté aux Grands Prix Nationaux de Musique F.S.C.F. (Fédération Sportive et Culturelle de France) à Janzé en Bretagne.



Ce fut un bon concours, en Promotion Nationale, avec l'obtention d'un "Prix d'Honneur Mention Bien", sous la direction de Nicolas SUC. Ce dernier ayant décidé d'arrêter la direction de l'orchestre, et après lui avoir rendu hommage, Julien Tardy accepte de cumuler pour cette année les fonctions de président et de chef de musique.

Un effort de formation a été donné par l'intermédiaire de stages organisés avec des musiciens professionnels comme Lionel Rivière et André Telman, et des stages externes organisés par la Confédération Française des Batteries Fanfares (C.F.B.F.).

– Afin de sensibiliser les enfants aux batteries fanfares, un projet a été mené avec Christine Bourret et Sandra Chaniac, respectivement directrices de l'école de musique "Apausecroche" de la Communauté de Communes du Pays de Montfaucon et de l'école primaire de Montfaucon.

Un spectacle de chants accompagné par la batterie fanfare a été présenté dans les locaux de la Communauté de Communes à Montfaucon.

Cette expérience, très positive, sera étendue progressivement aux élèves des écoles de St Romain Lachalm, puis de St Just Malmont, si elles le souhaitent.

Afin de renforcer la batterie fanfare, un atelier de formation spécifique, encadré par des musiciens bénévoles a été créé et compte actuellement six élèves.



La municipalité, qui était représentée par Odile Pradier et Dominique Colomb, a remercié les musiciens pour les diverses animations sur la commune et les a félicités pour leur classement à Janzé.

Les travaux du cercle, qui ont débuté en juin 2018, prendront fin en 2019. Les nouveaux locaux, bien adaptés pour les répétitions, devraient permettre d'aider la formation et inciter les anciens musiciens, ainsi que les élèves de Musica'LS à venir renforcer les effectifs de la banda et de la batterie fanfare.

On note déjà un candidat pour aider à l'intendance ce qui est de bon augure étant donné l'importance de celle-ci dans notre association .

Renseignements : Julien TARDY au 06 81 21 53 70 ou par mail à l'adresse velaysynergie@gmail.com

Damani à Fort Boyard ...

Damani Dembélé n'en finit pas de nous surprendre ! Après ses prouesses mondiales en break dance, il change de registre en incarnant l'un des personnages de la célèbre émission télévisée "Fort Boyard".

Durant l'été, les téléspectateurs ont pu suivre ses exploits lors de 5 émissions de la saison 2018. C'est avec brio que le jeune saint-justaire a rempli sa mission : protéger le trésor du Père Fouras en défiant les candidats dans des épreuves de force et d'agilité ! Un rôle qu'il a endossé avec sérieux et enthousiasme, une belle expérience pour ce jeune prodige qui a affronté, entre autres, Claudio Capéo !

Passionné par le milieu de l'audiovisuel, Damani n'en est pas à son coup d'essai, il a déjà participé à d'autres émissions télévisées... les prémices d'une future carrière dont il rêvait déjà enfant ?



S'entraider à St Just Malmont et ses alentours

Tout le monde a entendu parler de Facebook et de toutes ses possibilités. J'ai eu l'idée de faire une page rien que pour nous les saint-justaires et nos proches voisins. Nous avons tous à un moment ou à un autre besoin d'aide, ou sommes en recherche de quelque chose ; son nom : *S'entraider à St Just Malmont et ses alentours*.

Nous sommes trois personnes à modérer cette page : Sylvie Lefèvre, Maryline Robillard et moi-même, Claudie Robillard. Plutôt que de vous faire un grand article, nous vous proposons de prendre quelques secondes de votre temps pour aller la découvrir et demander à l'intégrer. Grâce à ce bouche à oreille nouvelle version, tout le monde en retirera quelque chose de positif. Je n'ai rien inventé, ça marche dans plusieurs villes et villages, alors pourquoi pas chez nous. L'entraide entre voisins, on en rêve, et bien avec cette page, elle est à portée de clic. Alors à bientôt.

Sauvegarde du patrimoine communal

Madame Brouillat, qui possédait un des derniers métiers à tisser au Fau, a souhaité en faire don à la commune. Tout naturellement, une équipe s'est formée afin de procéder au démontage de cette précieuse machine.

Antoine Barthélémy, André Moine, Jean Brun, Michel Bonnefoy et Philippe Dutel ont délicatement démonté chaque pièce du métier en prenant soin de les répertorier une à une.

L'ensemble a été déposé dans la future salle multi-activités à l'ancienne usine Brun au Pêcher.



Ce métier sera remonté dans les jours à venir dans l'attente d'une utilisation ultérieure pour une mise en valeur de ce patrimoine.

Nous adressons nos chaleureux remerciements à Madame Brouillat, ainsi qu'aux personnes qui ont spontanément accepté de se charger du démontage, du stockage et du remontage de ce beau métier, outil ô combien représentatif de la cité rubanière de Saint Just Malmont.

... Claude Royon, grand collectionneur d'objets de la Guerre 1914-1918

Domicilié à Aurec sur Loire, Claude Royon possède une collection de trois mille disques vinyles, mais il est aussi passionné, depuis une quinzaine d'années, par la période de la Grande Guerre 1914-1918.

A l'époque, pour lui faire plaisir, un "gars" lui donne un casque américain, qu'il possède toujours ; c'est de là qu'a débuté sa collection.

Il a souvent entendu des récits dans sa famille et a voulu savoir comment étaient habillés les soldats français . Par curiosité, il se plonge dans les livres, consulte les sites internet spécialisés, visite les brocantes et parcourt les vides-greniers où il rencontre d'autres collectionneurs avec lesquels il partage sa passion.



A ce jour, il possède environ deux cents pièces, dont des gourdes, une baïonnette datant de 1890, un casque de pompier allemand de 1870... ainsi que des écrits d'un prisonnier en Allemagne, dont le récit "prend aux tripes". Mais il est difficile de tout comptabiliser car ses objets, même s'ils sont référencés, étaient entassés dans la pièce qui lui sert de bureau ; il vient de les déménager dans le grenier de la maison.

Il est très intéressé par la coiffe des militaires. Il possède d'ailleurs une dizaine de casques de plusieurs corps d'armées gravés, dont un seul casque français de 1914-1918 et un casque allemand du début de la guerre.

Il n'en fait pas un commerce et ne procède pas à des échanges. Ce qu'il aime, c'est être présent dans les expositions pour donner des explications aux visiteurs et récolter des informations en retour, auprès des gens qu'il rencontre. Il est même allé jusqu'à Leyment dans l'Ain, où au cours d'une brocante, il a déniché une veste en feutrine en très bon état.

Il arrive que des personnes lui donnent des objets par générosité ou par devoir de mémoire. Mais il arrive aussi que certains veuillent spéculer, comme ce jour où il a vu sur une brocante un casque à pointes en mauvais état présenté à 500 € alors qu'un donateur lui avait remis gracieusement le même modèle de casque.

Loin de tout posséder et constatant qu'il est de plus en plus difficile de trouver de nouveaux objets, Claude Royon ne souhaite pas vendre sa collection. Et si un jour il devait s'en séparer, il préférerait la céder en totalité, sans la disséminer, à un petit musée où les bénévoles pourraient la mettre en valeur comme il a essayé de le faire pendant toutes ces années.

Claude Royon participe à une exposition par an. Ainsi, il exposera sa collection pour le Centenaire de l'Armistice 1918 à Saint Just Malmont.

Cette exposition se tiendra à la salle polyvalente. Celle-ci sera réservée aux scolaires le vendredi 9 novembre. Elle sera ouverte au public le samedi 10 novembre et le dimanche 11 novembre, de 9H00 à 12H00 et de 15H00 à 18H00.



Quelques pièces de la collection personnelle de Claude Royon

Auto-école Le Castelet

Depuis 1983, Alain Mathevet et ses collaborateurs ont formé plus de 3 000 personnes en les accompagnant à la réussite au permis de conduire, rite de passage vers l'âge adulte pour certains ou accès à l'autonomie et l'indépendance pour d'autres.

Cet été, Alain Mathevet a fait valoir ses droits à la retraite. Après avoir travaillé quelques temps en collaboration avec son successeur pour assurer une meilleure continuité et un suivi optimal des formations en cours jusqu'à fin juillet, il a transmis la société à Fabrice Di Prospero, moniteur d'auto-école confirmé.

Fort d'une expérience de plus de vingt ans dans l'enseignement de la conduite automobile, ce formateur est reconnu pour la qualité de sa pédagogie, pour son écoute et son professionnalisme. Il s'attachera à conserver la même qualité de service que son prédécesseur.

Alain Mathevet remercie l'ensemble des élèves pour leur confiance, ainsi que la municipalité pour l'aide logistique apportée lors des animations à la sécurité routière à destination des élèves inscrits à la conduite accompagnée.

L'auto-école est ouverte pour le bureau et la formation au code le mercredi et le vendredi de 18H30 à 20H00, et le samedi de 10H15 à 12H00.

Auto-école Le Castelet - 3 Rue des Frères - 43240 Saint Just Malmont - 04 77 35 94 25 / 06 58 85 73 79 - fabdip@live.fr



Alain Mathevet et Fabrice Di Prospero

Depeyre Menuisiers

Une nouvelle enseigne spécialisée en menuiserie vient d'ouvrir depuis le mois d'août.

Pour toutes constructions neuves ou rénovations, Michel Depeyre et toute son équipe sont à votre écoute pour étudier vos divers projets.



Menuiseries extérieures : portes d'entrée, fenêtres, coulissants, portails de garage, volets roulants ou traditionnels, en bois (possibilité de finition réalisée au pistolet en atelier suivant le concept Naboco - www.naboco.fr - avec peintures garanties 10 ans sans entretien sur tons opaques), en PVC ou en aluminium.

Menuiseries intérieures : portes intérieures, escaliers (le groupement Treppenmeister, leader des escaliers design, a sélectionné notre entreprise pour fabriquer et poser suivant le concept de la marque allemande des escaliers suspendus en bois - www.treppenmeister.fr).

L'entreprise est ouverte du lundi au vendredi, et sur rendez-vous au 06.86.66.78.76. Vous pouvez également faire une demande par mail.

Depeyre Menuisiers - 4 Chemin de la Croix Verte - 43240 Saint Just Malmont - 06 86 66 78 76 - mi.depeyre@gmail.com

Boulangerie-Pâtisserie Le Criollo

Le 22 juin dernier, alors que nous étions en train de fêter la musique, notre boulangerie-pâtisserie a été incendiée. Les flammes ont ravagé la bâtisse. Depuis, nous ne pouvons plus vous régaler du fait que notre fournil a été entièrement détruit de façon intentionnelle et criminelle.

Dès lors, ma compagne et moi-même avons constaté la solidarité que vous nous avez témoignée. Je tenais donc, par ces quelques lignes, à remercier toutes les personnes qui nous ont apporté leur soutien. Les commerçants qui ont été là tout de suite et qui le sont encore aujourd'hui. Les Saint-Justaires qui m'ont soutenu par leurs mots et leurs actions. Le maire et ses adjoints pour leur réactivité et leur volonté de faciliter des démarches qui peuvent s'avérer complexes. Et aussi, je veux grandement adresser mes remerciements aux pompiers qui sont intervenus sur l'incendie, quelle que soit la caserne d'où ils venaient. Ils ont tout mis en œuvre pour que le feu ne se propage pas et que les dégâts ne soient pas plus conséquents. Une pensée particulière à notre caserne qui a été d'un soutien sans faille pendant que nous regardions le feu détruire notre commerce.

Mon travail, mon commerce et mes clients me manquent, mais soyez assurés que je fais le maximum pour ré-ouvrir le plus rapidement possible pour avoir le plaisir de vous servir à nouveau votre pain quotidien, vos viennoiseries du matin et vos gâteaux préférés. Cependant, la fermeture du Criollo risque de durer plusieurs mois du fait de la reconstruction du bâtiment et du réinvestissement du matériel détruit. Nous espérons vous retrouver l'été prochain. Dans tous les cas, vous en serez informés dès que le délai nous aura été précisé.

Jardins potagers familiaux

Nous vous informons qu'une parcelle située dans les jardins potagers de la rue du Nord, d'une surface d'environ 200 m², est disponible à ce jour.

Toute personne intéressée est invitée à se rendre en mairie pour se renseigner ou s'inscrire auprès de Madame Odile Pradier, adjointe. Elle peut également être jointe par téléphone au **04 43 08 80 13** ou par mail à mairie@saintjustmalmont.fr.

Pour l'attribution de ce jardin, la commune se réserve le droit de procéder à un tirage au sort, en fonction du nombre de candidatures.



Les fréquences de la TNT changent

Le 6 novembre prochain, les téléspectateurs dépendant d'une antenne rateau collective ou individuelle devront procéder à une recherche des chaînes.



Cette opération est très simple à réaliser, à partir de la télécommande du téléviseur et /ou de l'adaptateur TNT. Cette recherche des chaînes est à réaliser sur l'ensemble des postes de la maison reliés à une antenne rateau.

Une aide à la réception pourra alors être accordée, sans conditions de ressources et sur présentation de la facture des travaux réalisés.

Si des problèmes de réception persistent malgré la recherche des chaînes, vous pouvez vérifier les informations disponibles sur internet à l'adresse recevoirlatnt.fr et/ou appeler le **0 970 818 818** (appel non surtaxé), ouvert du lundi au vendredi de 8H00 à 19H00.

Exploitation forestière : réglementation pour l'utilisation des voies communales et des chemins ruraux

Un arrêté municipal fixant des obligations pour les exploitants forestiers concernant l'utilisation des voies communales et chemins ruraux dans le cadre de l'exploitation forestière a été pris et approuvé en Conseil Municipal du 14 juin 2018.

Les propriétaires de bois et les exploitants forestiers devront, lors de l'entretien de leur parcelle et du débardage de bois, en faire la déclaration préalable à la mairie lorsque celui-ci emprunte un chemin rural ou une voie communale, ou un chemin d'exploitation communal.

Un chèque de caution sera réclamé en fonction du volume de la coupe de bois réalisé.

Pour la restitution de la caution, les exploitants devront procéder, en présence d'un représentant de la commune et en remplissant un formulaire, à un état des lieux avant et après exploitation de façon à mettre en évidence les éventuels dégâts occasionnés sur ces voies.

Montant caution	Volume coupe de bois
500 €	jusqu'à 100 m ³
1 000 €	entre 100 et 300 m ³
2 000 €	au-delà de 300 m ³

L'exploitant forestier sera tenu d'obtenir toutes les autorisations administratives nécessaires, notamment en ce qui concerne les coupes rases, avant toute ouverture du chantier d'exploitation. La commune se réserve le droit de faire interrompre à tout moment ou d'interdire momentanément les opérations d'exploitation forestière, notamment en fonction des conditions climatiques et de l'état hydrique des sols.

Un arrêté préfectoral précise que lorsqu'il y a des travaux de coupe sur une parcelle supérieure ou égale à 4 hectares, et à partir du moment où l'on prélève plus de 50 % du volume des arbres, une autorisation préfectorale est obligatoire. Dans tout massif forestier de plus de 4 hectares, pour les coupes rases de plus d'un hectare, le propriétaire doit obligatoirement renouveler la plantation artificielle ou naturelle dans les cinq ans. Cette information est transmise à tous les propriétaires forestiers. Si cet arrêté n'est pas respecté, un procès-verbal sera établi et envoyé au procureur.

Nouvelle troupe de théâtre

La troupe de théâtre *Just pour le Plaisir* qui a assuré son ultime représentation le dernier week-end de septembre est désormais dissoute. Une nouvelle association théâtrale *Les Trois Coups de Saint-Just* est en cours de formation.

Toutes les personnes intéressées sont invitées à contacter **Philippe SERRE** au **06 20 63 69 46**.

Service de Portage de Repas à Domicile, un bilan très positif

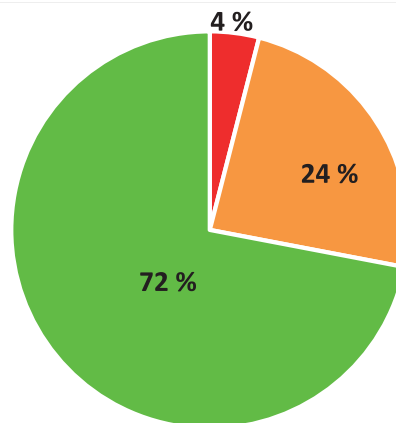
Avec le changement de la réglementation du portage de repas à domicile, c'est en liaison froide que les repas sont désormais livrés aux bénéficiaires. Lors de l'appel d'offres, l'E.U.R.L. La Croix des Rameaux de Sainte Sigolène a été choisie. Celle-ci propose en effet un prix de repas inchangé avec des prestations supplémentaires qui sont la fourniture du pain et la livraison les week-ends et jours fériés.

En juillet, les élus ont visité les locaux de la Croix des Rameaux. La cuisine, d'une superficie de 320m² permet actuellement une capacité de production de 1 000 repas par jour. L'E.U.R.L. fabrique actuellement 650 repas au quotidien pour la Maison de Retraite de Sainte-Sigolène, celle de Saint Pal de Mons, des écoles du secteur, les centres de loisirs, les crèches et le portage des repas. L'entreprise travaille avec une vingtaine de fournisseurs régionaux et nationaux (50 % de produits frais, 50 % de produits surgelés) pour réaliser une cuisine traditionnelle sous la houlette de quatre cuisiniers qualifiés, de trois commis de cuisine et d'une diététicienne.

Afin d'évaluer les points à améliorer pour les personnes qui ont recours à ce service, une enquête de satisfaction a été menée par Odile Pradier, 1^{ère} adjointe en charge des affaires sociales, en août, concernant la période du 28 avril au 31 juillet*.

Parmi les 27 personnes visitées, deux étaient absentes.

Cette enquête permet de constater un engouement évident pour ce service pour lequel 96 % des bénéficiaires sont satisfaits.



■ Mention Très Bien ■ Mention Bien ■ Mécontent
* Enquête consultable en mairie

Etat Civil

Naisances

VERDIER Jules, né le 25 avril – 8 Rue de Riopaille
 TUGAYE Laure, née le 26 avril - 4 Allée de la Pierre Brune
 NARDUZZO Livia, née le 27 avril - 38 Rue de Riopaille
 CONTRINO Nino, né le 27 avril - 2 Rue de la Serve
 EL AZHAR Souleyman, né le 8 mai - 6 Rue du 8 Mai
 MASSOT Pierre, né le 13 mai - 4 Chemin des Cerisiers
 GROFFAL Lucie, née le 16 mai - 58 Allée des Frênes - Le Sarret
 LOURENÇO Marylou, née le 17 mai - 16 Place Moulin-Prugnat
 FARGIER AULAGNE Malya, née le 23 mai - 4 Allée du Rocher
 MASSON Hugo, né le 29 mai - 8 Rue du Stade
 GIRAUD Vahndi, né le 6 juin - 9 Bis Rue du Marais
 GIRAUD Veasna, né le 6 juin - 9 Bis Rue du Marais
 SAUNIER BANC Charly, né le 11 juin - 4 Allée du Lavoir
 LIOGIER Luka, né le 16 juin - 5 Rue Nationale
 PIOT Eléana, née le 16 juin - 7 Route du Fau
 BORY Nathan, né le 17 juin - 10 Impasse des Lys
 ROBERT Maxence, né le 5 juillet - Les Petites Frâches
 PRORIOU Sacha, née le 7 juillet - La Palle
 CHAMBON Charline, née le 23 juillet - 27 Route du Bas-Vernay
 LHERBRET Ethan, né le 4 août - 14 Allée de la Pierre Brune
 FERNANDEZ Alyssa, née le 14 août - 5 Rue Bayon
 GONCALVES Rafael, né le 14 août - 20 Chemin de la Ratelière
 FAYARD Alba, née le 27 août - 17 Route du Fau
 DUMAS Emmy, née le 27 août - 3 Rue de la Rubanerie
 D'AURIA Gauthier, né le 28 août - 3 Allée de Bonnefonds
 AIMONI JOSSERAND Lara, née le 13 septembre - Jurine
 ROCHEDIX Naël, né le 17 septembre - Le Bouchet
 RIOS Malone, né le 28 septembre - 11 Rue Pierre Moulin

Décès

LARGERON Eugénie, Vve MORANGE, décédée le 29 avril, à l'âge de 97 ans
 COURT Joseph, décédé le 9 mai, à l'âge de 83 ans
 GATTET Claudette, Vve CARROT, décédée le 20 mai, à l'âge de 86 ans
 LAUDICO Carmen, Vve CORRADO, décédée le 1^{er} juin, à l'âge de 86 ans
 ODION Estelle, Ep. ABEILLON, décédée le 3 juin, à l'âge de 50 ans
 PONTVIANNE Marie, Vve VEYSSEYRE, décédée le 1^{er} juillet, à l'âge de 91 ans
 BACHELARD Marinette, Vve TARDY, décédée le 1^{er} juillet, à l'âge de 91 ans
 CHAPELLOU Jeanne, Vve DEFOUR, décédée le 9 juillet, à l'âge de 88 ans
 MICHEL Alberte, Vve GUILLOT, décédée le 13 juillet, à l'âge de 88 ans
 FOUILLOUX Lucien, décédé le 20 juillet, à l'âge de 80 ans
 MONTERYMARD Jeanne, Vve CHEYNET, décédée le 28 juillet, à l'âge de 96 ans
 MIRANDON Alphonse, décédé le 30 juillet, à l'âge de 75 ans
 MERCIER Andrée, Ep. MEYER, décédée le 12 août, à l'âge de 78 ans
 JOURJON Lucienne, Ep. ESPAGNOL, décédée le 16 août, à l'âge de 76 ans
 LARDON Marie-Louise, Ep. VERCASSON, décédée le 7 septembre, à l'âge de 87 ans
 BOUSSANGE Mireille, Vve d'HARDIVILLERS, décédée le 9 septembre, à l'âge de 88 ans
 GUICHARD Marie-Louise, Vve REBAUD, décédée le 9 septembre, à l'âge de 93 ans
 COLOMB Marc, décédé le 12 septembre, à l'âge de 71 ans
 FRECON Antoine, décédé le 15 septembre, à l'âge de 92 ans
 BALLANDRAS Odile, Vve BRUCHET, décédée le 24 septembre, à l'âge de 91 ans
 DREVET Marinette, Vve MOSCHETTO, décédée le 30 septembre, à l'âge de 91 ans

Mariages

Elise GACHE et David CHAUDIER, célébré le 5 mai
 Emmanuelle TETE et Sylvain BRUYERE, célébré le 26 mai
 Sylvie BARBIER et Patrick CHAPON, célébré le 16 juin
 Béatrice MONTEUX et Sébastien ARTONNE, célébré le 30 juin
 Sarah HENRIQUES et Valentin CARVALHO, célébré le 30 juin
 Lauryne D'ANGELO et Julien MEYNARD, célébré le 7 juillet
 Stéphanie DUAMELLE et Romain DUMOND, célébré le 11 août
 Soni BARD et Fabrice PORTIER, célébré le 18 août
 Sreyleap Ny et Dominique TARDY, célébré le 18 août
 Valentine VEROT et Rémy JULHES, célébré le 25 août
 Sophie FAYOLLE et Mathieu PLAY, célébré le 8 septembre
 Aurélie BENEYTON et Vincent SALAH, célébré le 15 septembre

Seuls apparaissent dans cette rubrique les naissances, décès et mariages inscrits sur les registres de la mairie - Etat civil arrêté au 5 octobre 2018

A ne pas manquer !!!



EXPOSITION CENTENAIRE ARMISTICE 1918

Claude Royon, collectionneur d'objets de la
Guerre 1914-1918 présentera sa collection

Samedi 10 et Dimanche 11 Novembre
De 9H00 à 12H00 et de 15H00 à 18H00

Salle Polyvalente

TÉLÉTHON

**Bonne humeur, convivialité
et solidarité garanties...!!!**

organisé par la municipalité, en
lien avec l'AFM et en collaboration
avec les associations locales

Samedi 17 Novembre

Animations diverses tout au long
de la journée (marches, repas,...)

Programme définitif
disponible début novembre



**Un moment magique
à partager en famille**
organisé le Comité des Fêtes

Visite de la Maison du Passementier
Illumination du sapin devant la mairie
Accueil du Père Noël - Décorations
lumineuses par les enfants -
Animations diverses
Buvette - Vin chaud
Samedi 8 Décembre
Centre-Bourg à partir de 17H30

MARCHÉ DE NOËL

organisé par la municipalité
Dimanche 9 Décembre
Toute la journée
Salles Municipales

Dimanche 20 Janvier 2019 - 15H00

CONCERT

du Eglise de Saint-Just

Nouvel An

organisé par la municipalité



Agenda

Novembre

Vendredi 2 - Salle Polyvalente

Soirée Relève des Classards

Classes en 8

Dimanche 4 - Gymnase N°1

Bourse aux Sports

Basket-Club

Samedi 10 et Dimanche 11 - Salle Polyvalente

Exposition Centenaire Armistice 1918

Dimanche 11

Cérémonie Armistice 1918

Samedi 17

Téléthon

Dimanche 18 - Place Moulin-Prugnat

Vente de Bougies

Secours Catholique

Vendredi 23 et Samedi 24 - Carrefour Market

Collecte Nationale

Banque Alimentaire

Dimanche 25 - Salles Municipales

Bourse Puériculture

Crèche Les Enfants

Lundi 26 - Salle des Expositions

Concours de Coinche Interclub

Club Toujours Jeune

Décembre

Dimanche 2 - Salle Polyvalente

Sainte-Barbe/Commémoration Fin de la Guerre d'Algérie

Municipalité/Sapeurs-Pompiers/Anciens Combattants

Samedi 8 - Centre-Bourg

Fête d'Hiver

Comité des Fêtes

Dimanche 9 - Salles Municipales

Marché de Noël

Dimanche 16 - Gymnase N°2

Concours Interne de Gymnastique

Comité des Fêtes

Samedi 22 - Gymnase N°1

Tournoi U9-U11

Basket-Club

Jeudi 27 et Vendredi 28 - Gymnase N°1

Tournoi de Noël

Haut Pilat Interfoot

Lundi 31 - Gymnase N°1

Réveillon

Comité des Fêtes

Janvier

Samedi 5 - Salle Polyvalente

Voeux du Maire à la Population

Dimanche 13 - Salle des Expositions

Loto

Jeune Garde Féminine

Dimanche 20 - Eglise de Saint-Just

Concert du Jour de l'An

Dimanche 27 - Salle Polyvalente

Loto

Sou des Ecoles Publiques